



Bruxelles, le 20 janvier 2005

**PROJET**

**BACKGROUND <sup>1</sup>**

***CONSEIL AGRICULTURE et PÊCHE***

**Bruxelles, le 24 janvier 2005**

*Le Conseil se réunira à partir de 11 heures. Le point principal à son ordre du jour concerne la situation en Asie du Sud et dans l'Océan Indien à la suite du séisme et du **raz-de-marée** du mois dernier pour ce que concerne plus particulièrement le secteur de la pêche.*

*La réunion sera présidée par M. Fernand Boden, Ministre de l'agriculture du Luxembourg.*

*La Présidence tiendra une conférence de presse à l'issue du Conseil.*

\*  
\*       \*

*En marge du Conseil, les Ministres tiendront une réunion informelle avec leurs homologues des pays producteurs du sucre issus d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que des pays les moins avancés, le 24 janvier à 15 heures.*

\*\*\*\*\*

---

<sup>1</sup> Cette note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse

## **Programme de travail**

La Présidence présentera son programme de travail pour le domaine de l'agriculture et de la pêche, concernant le premier semestre 2005.

### **Réunion avec les Ministres des pays ACP et des PMA - Industrie du sucre**

La présidence informera le Conseil de ses intentions concernant la réunion que tiendront les Ministres avec leurs homologues des pays producteurs du sucre issus d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que des pays les moins avancés, réunion qui aura lieu immédiatement après la session du Conseil.

### **Raz de marée en Asie du Sud - Conséquences pour l'industrie de la pêche**

Le Conseil sera informé par la Présidence et la Commission de la situation en Asie du Sud et dans l'Océan Indien à la suite du raz-de-marée du 26 décembre pour ce qui concerne plus particulièrement le secteur de la pêche.

En particulier, la Commission devrait présenter ses idées en vue de la prochaine réunion du comité pêche de la FAO (7 au 11 mars) et de la réunion ministérielle de la FAO (12 mars).

Lors d'une réunion extraordinaire tenue le 7 janvier, le Conseil Affaires générales et Relations extérieures a adopté des conclusions soulignant le rôle premier de l'ONU dans la coordination et la gestion des secours aux victimes de la catastrophe, et identifiant les différentes actions à mener, au total plus d'un milliard et demi d'euros d'aide publique ayant été proposé par l'UE et ses Etats membres. Il a décidé de revenir lors de sa session du 31 janvier sur les mesures envisagées pour le moyen et le long terme.

Le 18 janvier, le Conseil Affaires économiques et financières a discuté de la possibilité que la Banque Européenne d'Investissement fournisse une contribution à la reconstruction dans les zones affectées.

Dans ses conclusions du 7 janvier, le Conseil a salué les initiatives de la Commission qui permettront de venir en aide aux communautés de pêcheurs pour contribuer à l'effort de redressement des régions littorales touchées.

### **Intempéries en Lettonie**

Sous divers, le Conseil discutera, à la demande de la délégation lettone, des dégâts causés récemment dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et des forêts par une violente tempête en Lettonie.

### **Situation sur le marché céréalière**

Sous divers, le Conseil discutera de la situation sur le marché céréalière, à la demande de la délégation autrichienne.

### **Certificats vétérinaires en Russie**

Sous divers, le Conseil se penchera, à la demande de la délégation polonaise, sur l'état de la situation concernant certains aspects du commerce en produits vétérinaires avec la Russie.